

Province de Québec  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 8 avril 2015 à 17h15 à l'école Saint-Édouard.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Michel Fournier,	parent
Caroline Monette	enseignante
Catherine Olivier,	enseignante
Bertrand Ruffieux,	parent, VICE-PRÉSIDENT
Alain Roy,	représentant du service de garde
Ginette Roy,	enseignante
Robert Vaillant	parent

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Karine Fortin	parent, PRÉSIDENTE
Isabelle Pelletier	parent

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT :**

Marie-Claude Dicaire,	directrice de l'école
-----------------------	-----------------------

**PUBLIC PRÉSENT**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur Bertrand Ruffieux, vice-président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout au varia des points suivants : « Démission Karine Fortin, présidente », « parc école », « Allocation du CÉ ».

17CE1415-026

***Adoptée à l'unanimité***

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 FÉVRIER 2015**

Il est proposé par Robert Vaillant et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 16 février soit adopté tel que présenté.

17CE1415-027

***Adoptée à l'unanimité***

**4. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent.

**5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE**

**Fundscript**

La direction s'est informée des frais attribués aux modes de paiement.

Carte de débit : aucun frais

Carte de crédit : 1.01% des profits au lieu de 3%

Le coût pour la livraison des cartes à domicile est de 0.85\$

**Grille matière**

Le conseil des enseignants s'est rencontré et reconduit la même grille matière que l'an dernier en tenant compte de l'ajout du cours d'éducation physique pour le 1<sup>er</sup> cycle. La grille matière sera présentée aux membres à une prochaine rencontre pour approbation.

Les enseignantes se questionnent sur la continuité du programme international. Elles trouvent très lourd l'ajout du travail supplémentaire associé au programme international. Avant, pendant et après chaque module, les enseignantes doivent compléter des documents selon des normes très stricts demandées par l'IB. Elles aimeraient conserver quelques modules, par exemple 4, mais les travailler plus en profondeur et conserver la danse et l'espagnol. Les exigences de l'IB sont de 6 modules par année. Plusieurs enseignantes ont fait des demandes de changement d'école à cause du programme international.

Bertrand Ruffieux croyait que l'école internationale avait été une solution pour maintenir la population.

Ginette Roy répond qu'effectivement, il y a quelques années, ils devaient trouver une couleur à l'école pour attirer les gens.

Le programme international n'a pas attiré plus d'élèves, les élèves en loi 180 peuvent se faire refuser et le transport n'est pas nécessairement offert.

Certaines écoles internationales ont beaucoup de budget, majoritairement des écoles privées. Ces écoles n'ont donc pas de problème à payer les frais associés au programme.

Il faudrait trouver une couleur propre à Saint-Édouard de style « Ouverture sur le monde ». Il serait possible de conserver l'espagnol et même de jumeler des groupes par cycle pour offrir l'anglais enrichi. Par exemple, les plus forts en anglais de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sont jumelés et ont un cours d'anglais pendant que les autres élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sont jumelés pour un cours d'éducation physique.

Michel Fournier, pour sa part, trouve que l'anglais est plus important car est plus utile dans la vie de tous les jours. Il aimerait que les élèves bénéficient de plus d'aide et il conserverait la contribution des parents de 180\$ par enfant.

Catherine Olivier mentionne qu'il n'est pas donné à tous les élèves de bien performer avec le programme international. Aussi, seulement une minorité des élèves poursuivent le programme international au secondaire.

Un sondage sera envoyé aux parents pour connaître leur avis sur la continuité du programme. Une assemblée générale de parents devra aussi avoir lieu avant le 8 juin à cet effet.

35-35-02-005

**Règles de fonctionnement du service de garde**

Alain Roy explique aux membres les changements apportés aux règles de fonctionnement du service de garde au niveau des tarifs chargés aux élèves fréquentant le service de garde de façon sporadique. Les tarifs sont établis selon un tableau réalisé par la commission scolaire.

Il est proposé par Robert Vaillant, secondé par Michel Fournier, que les règles de fonctionnement du service de garde soient approuvées.

17CE1415-028

***Approuvée à l'unanimité***

**Location de salle pour 2015-2016**

La direction explique aux membres que, selon une entente entre la ville de Lac Brome et la commission scolaire, c'est le service des loisirs de Lac Brome qui gère la location du gymnase de l'école. Aussi, selon l'entente, la ville doit payer 4 000\$ par année pour la location du gymnase.

Il est proposé par Michel Fournier, secondé par Robert Vaillant, que l'entente de la location du gymnase avec la ville de Lac Brome soit approuvée en autant que le prix de la location soit ajusté selon le taux d'inflation.

17CE1415-029

***Approuvé à l'unanimité***

35-35-02-006

**Politique d'encadrement pour les frais chargés aux parents**

La direction présente le document aux membres.

Il est proposé par Robert Vaillant, secondé par Ginette Roy, que la politique d'encadrement pour les frais chargés aux parents soit approuvée.

17CE1415-030

***Approuvé à l'unanimité*****Rencontre des membres du CÉ pour la présentation du plan d'optimisation à Cowansville.**

La direction informe les membres du CÉ qu'il y aura une rencontre le mardi 9 avril à 19h00 à l'école secondaire Massey-Vanier concernant le plan d'optimisation de la commission scolaire.

**6. INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE**

Aucune information à ce point.

**7. INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES**

Les remerciements aux bénévoles ont été faits dans le dernier Info-Parents. On espère ne pas avoir oublié personne.

**8. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS**

Activité de tennis pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle. Le coût total de l'activité serait de 400\$ pour 8 cours de tennis, soit 4 cours par groupe d'une durée d'une heure et incluant un instructeur. Le transport se ferait par les parents.

Il est proposé par Catherine Olivier, secondée par France Bisson, que l'activité de tennis pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle soit approuvée.

17CE1415-031

***Approuvé à l'unanimité***

Caroline Monette informe aussi les membres qu'elle vérifie la possibilité d'une activité de golf pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

**9. SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL**

Sortie des élèves de 3<sup>e</sup> année, Centre des sciences – Imax le 31 mars, approuvée par la majorité.

Défi tête rasée- 5 oui – 2 non – 3 abstentions, l'activité est donc refusée mais pourra se faire si l'école n'est pas impliquée dans l'activité c'est-à-dire, pas de sollicitation, pas de publicité dans l'école.

Exposition du service de garde sur l'Inde – contribution volontaire demandée et remettre l'argent amassée pour l'aide internationale à l'enfance – par courriel, la demande avait été refusée mais, après discussion, elle est approuvée par la majorité.

Catherine Olivier propose que, ces causes humanitaires soient votées en cours d'année afin de pouvoir faire des levées de fonds pour des cas particuliers (par exemple, s'il y avait un élève à l'école atteint de leucémie.)

Par contre, les membres trouvent qu'ils sont très sollicités.

10. **INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Le service de garde a été nommé pour le prix mésange de l'ASGEMSQ. La remise de prix aura lieu le vendredi 10 avril à Drummondville.

Le dîner cabane à sucre fût un grand succès. Plus de 180 repas ont été servi lors de cet évènement.

11. **INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS**

Aucune information.

12. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent.

13. **VARIA**

**Démission de la présidente**

Suite à la démission de Karine Fortin, qui était aussi la présidente du CÉ, Bertrand Ruffieux assurera la présidence jusqu'à la fin de l'année. Aussi, il contactera avec un parent qui avait montré de l'intérêt pour faire partie du CÉ en début d'année.

**Parc école**

Pour être capable d'avancer le projet, il faudrait avoir des fonds, soit environ 50 000\$. Il est suggéré de présenter aux parents tous les comités auxquels ils pourraient participer et de former ces comités lors de l'assemblée générale de parents en début d'année scolaire.

**Allocation du CÉ**

Comme à chaque année, une allocation est versée au CÉ. Par contre, il n'est plus permis de se servir de cette allocation pour payer un repas ou de la boisson alcoolisée aux membres.

Il est donc proposé de payer les frais de gardiennage des membres du CÉ avec cet argent et de payer le temps de la secrétaire.

17CE1415-032

***Approuvé à l'unanimité***

14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que la séance soit levée à 19h00.

17CE1415-033

***Adopté à l'unanimité***

---

Signature  
Président

---

Signature  
Directrice